



Mouvement Ouvrier Chrétien

Dossier de presse du 14 juillet 2015
non exhaustif

Moc & Bewegung :

*Le gouvernement doit mettre en place le tax shift qu'il a
promis !*



Communiqué de presse du 13 juillet 2015

Le gouvernement doit mettre en place le tax shift qu'il a promis !

Au cours d'une conférence de presse commune, le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), beweging.net et leurs organisations ont exprimé leurs inquiétudes au sujet du dossier tax shift. Ce tax shift a en effet été promis à de nombreuses reprises par le gouvernement Michel, par la voix du Premier ministre en personne, avec des effets à prévoir en 2015 et 2016.

« Le tax shift a été maintes fois promis, l'idée de base est claire, à savoir un glissement de l'imposition des revenus du travail vers les revenus du patrimoine. Par contre, cela fait des mois que nous n'entendons parler que de reports quant à sa mise en oeuvre. Aujourd'hui, nous tirons donc la sonnette d'alarme, parce que ces multiples reports nous font penser que ce tax shift ne verra jamais le jour », a déclaré Christian Kunsch, président du MOC.

« L'écrivain français Victor Hugo disait que "Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue". Pour le tax shift, l'heure est arrivée! », a insisté Patrick Develtere, le président de beweging.net. « Le MOC, beweging.net et leurs organisations rappellent aujourd'hui au gouvernement les promesses qu'il a faites à la suite de la large contestation sociale. Nous attendons, la population attend, le pays attend. »

« Ces derniers mois, de manière très régulière, il y a eu des tentatives pour modifier la définition du concept de tax shift. Il est temps de mettre les points sur les i et de clarifier l'essence même du tax shift », ont renchéri, d'une seule voix, les organisations de beweging.net et du MOC. Et d'ajouter: « Le tax shift est un glissement fiscal qui a pour principal objectif de parvenir à un système fiscal plus juste et plus équitable. Il doit également favoriser l'emploi ».

Le MOC, beweging.net et leurs organisations entendent faire pression afin de faire respecter les principes fondamentaux du tax shift : l'égalité de traitement des revenus du travail et du patrimoine, le renforcement de la progressivité de l'impôt et une taxation sur les plus-values mobilières et immobilières, tout en décourageant la spéculation. Si une réduction des

cotisations patronales devait avoir lieu, cela doit être avec l'assurance que cette réduction profite à l'emploi et non au portefeuille des actionnaires.

Enfin, le MOC, beweging.net et leurs organisations entendent évaluer le tax shift à l'aune des quatre critères suivants:

1. Le tax shift est-il **équitable**, c'est-à-dire redistributif, des riches vers les moins riches et du patrimoine vers le travail ?
2. Le tax shift est-il **efficace**, c'est-à-dire créateur d'emplois, surtout pour les travailleurs qui courent aujourd'hui le risque d'être confrontés au chômage ?
Augmente-t-il le pouvoir d'achat des travailleurs, des allocataires sociaux ou des pensionnés ?
3. Le tax shift est-il **suffisant et durable** ? Ne se limite-t-il pas à de la cosmétique fiscale pour sauver les apparences ?
4. Le tax shift est-il **crédible** ? Dépasse-t-il donc le stade des bonnes intentions ?

Infos presse ?

Nicolas Roelens, attaché de presse du MOC : nicolas.roelens@moc.be, 0485/89.83.95

Jurgen D'Ours, attaché de presse de Beweging.net : jurgen.d'ours@beweging.net, 0477/30.49.78

Kreten & gefluister

Bezige bijtjes

Traditiegetrouw organiseert ondernemersorganisatie Voka zomerstages voor politici. Zo draait **Yoleen Van Camp** (N-VA) een dagje mee bij Janssen Pharmaceutica, en trekt **Meryame Kitir** (SP.A) naar natuurvoedingsbedrijf Damhert – waar nota bene N-VA'ster Grete Remen de plak zwaait. **Stefaan Van Hecke** (Groen) stroopt de mouwen op bij ArcelorMittal, **Hilde Vautmans** (Open VLD) wordt verwacht bij Brouwland. Maar het is haar partijgenoot **Francesco Vanderjeugd** die iedereen de loef afsteekt: de jongste burgemeester van Vlaanderen volgt straks maar liefst drie zomerstages – en neen, niet in een kapsalon, want knippen kan hij al.

Ontgoocheling

Justitieminister **Koen Geens** (CD&V) komt deze week behoorlijk filosofisch, ja zelfs ietwat emotioneel, uit de hoek in zijn nieuwsbrief. 'Hoe rustiger een week er voor de buitenwereld uitziet, hoe intenser doorgaans de politieke activiteit achter de schermen', onthult de minister. 'Agendapunten en vergaderingen worden systematisch geschrapt en weer ingevoegd, het is het stuk van het politieke leven waar je nooit aan went. Je ontgoochelt mensen, je weet na verloop van tijd zelfs niet meer wie, want men beslist voor je als de premier verzamelen blaast

BEWEGING.NET HOUDT NIEUW PLEIDOOI VOOR VERMOGENSBELASTING

'Taxshift is lakmoesproef voor deze regering'

'Wij wachten, het land wacht, het volk wacht, maar er is nog altijd geen taxshift.' Beweging.net voert de druk op voor een belastingverschuiving mét vermogensbelasting.

VAN ONZE REDACTEUR

**CHRISTOF VANSCHOU BROEK
BRUSSEL** | 'De Franse

schrijver Victor Hugo zei al dat niets sterker is dan een idee waarvan het uur is aangebroken. Wel, voor de taxshift is het uur aangebroken. Dit is de lakmoesproef voor deze regering.' Patrick Develtere, de voorzitter van beweging.net had gisterochtend alle gelegingen van de christelijke arbeidersbeweging samengeropen om de druk op de regering te verhogen voor een 'rechtvaardige' taxshift. Alhoewel het met die druk wel meevalt, want van keiharde deadlines of een stakingsdreiging is voorlopig geen sprake. 'Als er een akkoord is over een taxshift, zullen we dat evalueren', zegt ACV-voorzitter Marc Leemans. 'Maar ik ga daar niet op vooruitlopen door al met ac-



Patrick Develtere. © pn

ties te dreigen.'

De vakbonden houden op 7 oktober sowieso een nationale actiedag, maar die gaat over het volledige beleid van Michel I. Dat is ook de dag die voor de regering de facto als absolute deadline geldt, hoewel ze er alles aan doet om tegen het einde van de maand al een akkoord over de begroting annex taxshift te bereiken. Die taxshift moet voor beweging.net vooral steunen op een extra belasting van de vermo-

gens. Het vroegere ACW pleit voor de invoering van een belasting op vermogens van meer dan één miljoen euro. Bovendien moet er een belasting op meerwaarden uit roerende en onroerende goederen komen. Maar heeft de regering wel de moed om een grondige taxshift door te voeren? 'Oostenrijk heeft al een ambitieuze taxshift in de steigers gezet. Waarom zouden onze politici niet even moedig kunnen zijn?'

'Oostenrijk heeft een ambitieuze taxshift in de steigers gezet. Waarom zouden onze politici niet even moedig kunnen zijn?'

PATRICK DEVELTERE

Voorzitter beweging.net

Beweging.net wil snelle tax shift

Gisteren om 19:56 door aro | Bron: belga



Patrick Develtere Foto: pn

Beweging.net, het vroegere ACW, wil dat de federale regering zo snel mogelijk werk maakt van een tax shift. Dat heeft voorzitter Patrick Develtere maandag duidelijk gemaakt tijdens een persconferentie samen met de Franstalige MOC. De lasten op arbeid moeten zo gauw mogelijk verschuiven naar lasten op vermogens en rijkdom, was de boodschap.

De federale regering beloofde in het regeerakkoord werk te maken van een tax shift, en hoopt nog voor het zomerreces erover tot een akkoord te komen. Maar toch gelooft de christelijke arbeidersbeweging er niet in, zo bleek maandag tijdens de persconferentie.

Vooraf wordt gevreesd dat het uiteindelijke resultaat te dunnetjes zal zijn. 'De tax shift moet voor meer rechtvaardigheid in het fiscaal systeem zorgen, en moet ook zuurstof geven aan de economie, door nieuwe jobs te creëren en jobs te behouden', zei voorzitter Patrick Develtere.

Zowel Beweging.net als het MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien) wil niet dat de verlaging van de lasten op inkomsten uit arbeid wordt gecompenseerd door verdere besparingen of een verhoging van de btw. Bovendien moet een vermindering van de werkgeversbijdragen gekoppeld zijn aan werkgelegenheid, klonk het, en dus gericht zijn op lage lonen en arbeidsintensieve sectoren. Verder willen de organisaties dat er een belasting op vermogens van meer dan één miljoen euro komt. Die zou jaarlijks zes tot acht miljard euro opbrengen.

'Belangrijk is dat het systeem opnieuw wat progressiever wordt, dat de sterkste schouders de zwaarste lasten dragen. De operatie moet bovendien duurzaam zijn en structureel. Het mag geen eendagsvlieg worden', verwoordde Develtere het.

La Wallonie a faim de fonctionnaires

ENTITÉS FÉDÉRÉES Paul Magnette évoque le transfert d'agents francophones en Wallonie

- ▶ La réflexion ne fait que débiter, mais elle ne peut plus être ignorée.
- ▶ Dans la capitale, la Fédération Wallonie-Bruxelles occupe beaucoup de Wallons.
- ▶ Et s'ils travaillaient plutôt dans leur Région ?

L'air est connu : il y a de la place disponible en Wallonie. Les larges espaces dont dispose le territoire wallon sont un des arguments forts pour plaider en faveur du développement régional, même s'il faut aussi penser à préserver les hectares en donnant la priorité à la densification du tissu urbain.

Paul Magnette (PS) a tiré parti de cet argument, ce lundi au parlement, pour évoquer le possible transfert vers le sol wallon de certains agents de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui gagnent chaque matin la capitale pour y travailler, avec les problèmes de mobilité (pour eux) et d'engorgement (pour Bruxelles) que l'on imagine aisément.

Le ministre-président avait évoqué les mêmes soucis il y a quelques mois dans *Le Soir* en annonçant que la Wallonie était candidate à l'accueil d'administrations européennes, puisqu'elles sont à l'étroit à Bruxelles (il ne s'y était pas fait que des amis à cette occasion). Et nul n'ignore que la sixième réforme de l'Etat va pousser vers les Régions, dont la Wallonie, des centaines d'ex-agents fédéraux.

A propos de la Fédération

Wallonie-Bruxelles, l'idée progresse tout doucement dans les esprits depuis une interview de Paul Magnette accordée à *L'Echo* en juin dernier. Cette impression a été confirmée à Namur en ce début de semaine à l'occasion de questions parlementaires posées par Stéphane Hazée (Ecolo) et Jean-Luc Crucke (MR).

La culture à Mons ?

Entendons-nous : le ministre-président pèse chacun de ses mots pour ne pas heurter ses amis de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à commencer par le ministre-président Rudy Demotte. Mais enfin...

« Il ne faut pas désarticuler l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, explique Paul Magnette. Mais on peut envisager de rapprocher le lieu de travail et le lieu de vie. A ce stade, il s'agit d'une idée générale, d'un souci de cohérence auquel nous devons réfléchir. »

Dans la foulée toutefois, le Carolo cite un exemple concret qui devrait être entendu par Elio Di Rupo, son président de parti : « Demain, pourquoi ne pas décider que l'administration de la Culture, plutôt que d'être basée à



Paul Magnette met le dossier sur la table : moins de fonctionnaires venant de Wallonie dans les bureaux bruxellois ? © BRUNO DALIMONTE

Bruxelles, le soit à Mons, une grande ville wallonne en plein rayonnement ? », s'interroge-t-il publiquement. Une belle consécration pour Mons 2015 qui

cherche à prolonger les effets bénéfiques de son statut de capitale européenne de la culture.

Selon les chiffres avancés par Paul Magnette, un transfert

d'agents de la Fédération vers la Wallonie aurait des conséquences limitées. La Fédération Wallonie-Bruxelles occupe 6.000 agents, hors personnel enseignant bien entendu. Parmi ceux-ci, 3.500 travaillent déjà sur le sol wallon. « Si un millier supplémentaire de fonctionnaires sont transférés de Bruxelles vers la Wallonie, cela ne règlera évidemment pas l'ensemble des problèmes de mobilité à Bruxelles », souligne-t-il. Mais cette évolution pourrait avoir un impact positif sur l'évolution de nos pôles urbains wallons. On sait que la présence d'une administration peut générer un effet de cluster qui séduit les entreprises privées. »

« Si l'on veut intensifier notre redéploiement économique, il faut aussi, à côté de la réindustrialisation, que l'économie de services, historiquement concentrée sur Bruxelles, se relocalise en Wallonie autour de sièges d'administrations et d'entreprises publiques », a-t-il exposé.

Le débat est dans les limbes, entendons-nous. Mais il n'est pas neutre pour autant : dans l'opposition entre régionalistes et partisans d'une Fédération Wallonie-Bruxelles forte, le transfert vers le sud des agents wallons employés par la Fédération pourrait être lourd de sens, politiquement. Vers une régionalisation de l'éducation et de la culture, mine de rien ? ■

ERIC DEFFET

UNION EUROPÉENNE

Accueil de l'Europe : rien de neuf...

L'Union européenne a d'autres soucis que l'implantation de ses fonctionnaires. Mais les propos du ministre-président wallon à propos de la Fédération Wallonie-Bruxelles en rappellent d'autres tenus en décembre dernier dans les colonnes du *Soir* à propos des interrogations de la Commission européenne sur sa présence dans la capitale.

« Nous n'écarterons plus la possibilité de quitter Bruxelles pour nous installer en périphérie. Ce n'est plus un tabou. Nous attendons les propositions que les développeurs immobiliers nous soumettront », avait annoncé Leszek Madeja, en charge de la politique immobilière de la Commission européenne.

Paul Magnette avait pris sa plus belle plume pour faire savoir aux instances européennes que la Wallonie a de l'espace à offrir pour les immeubles envisagés : 130.000 mètres carrés au total. Les appels d'offres doivent être lancés dès 2015. A Namur, on attend toujours, mais le dossier n'est pas perdu de vue.

E.D.

Le monde chrétien met Michel et le CD&V au défi

RÉFORME FISCALE CSC, MOC, Mutualité, Joc... Les organisations chrétiennes réclament un « vrai tax shift »



Patrick Develtere et Christian Kunsch, leaders du Mouvement ouvrier chrétien, lundi : « C'est un momentum. Le gouvernement Michel osera-t-il ? » © PHOTO NEWS

Toutes nos organisations réunies devant la presse, on n'avait plus vu ça depuis quinze ans je dirais, au début des années 2000, sous le gouvernement Verhofstadt », glisse Christian Kunsch, président du Mouvement ouvrier chrétien (MOC). À ses côtés, Patrick Develtere, aux commandes de l'aile flamande, ramasse : « Avec nos frères et nos sœurs du Mouvement ouvrier chrétien, avec les organisations membres, les organisations partenaires, nous avons voulu intervenir aujourd'hui, marquer le coup. »

Lundi, 11 heures, siège des organisations sociales chrétiennes, à Bruxelles, ils sont tous là, Marc Leemans et Marie-Hélène Ska pour la CSC, Jean Hermesse pour la Mutualité, Bert D'hondt, de l'organisation d'action sociale « Welzijnzorg », Thomas Englert, porte-parole de la JOC, la Jeunesse ouvrière chrétienne. Rassemblement ! L'heure est grave ? Patrick Develtere cite Hugo : « Rien n'est plus puissant

qu'une idée dont l'heure est venue. » Christian Kunsch parle de « momentum ». Pas moins.

Entendez : c'est l'heure ou jamais du « tax shift », et, pour le gouvernement, « le temps de tenir ses promesses, celles contenues, noir sur blanc, dans l'accord d'octobre 2014 ».

À savoir : alléger la fiscalité sur le travail, sur les entreprises, et transférer la charge vers la consommation (via la TVA) et/ou l'environnement (taxer les pollueurs) et/ou le capital. C'est le schéma de départ, d'octobre, mais on n'est plus sûr de rien neuf mois plus tard : le calendrier de loi se sont accumulés à la Chambre, la crise gréco-européenne a mobilisé les hommes et les énergies, le gouvernement a le nez dans son ajustement budgétaire, alors, dans ces conditions, le tax shift, on verra... Charles Michel n'a rien écarté, expliquant que son équipe resterait à la tâche au-delà du 21 juillet, mais parmi les partenaires de la suédoise, le VLD se

raidit à l'idée d'augmenter la fiscalité dans quelque domaine que ce soit, la N-VA juge que tout cela, c'est « mission impossible » (dixit Bart De Wever), seul le CD&V plaide franco pour une opération de belle envergure, qui n'oublierait pas, surtout pas, de mettre à contribution le capital.

« Soucieux, inquiets, tendus », en quête de résultats dans une

revenue », « et c'est clairement non à des économies supplémentaires dans la Sécu, les services publics, les services collectifs, où il n'y a plus de marge », explique Marie-Hélène Ska.

« Quelle mauvaise idée ce serait d'utiliser la TVA, où l'on reprendrait d'une main ce que l'on aurait donné de l'autre », ajoute Christian Kunsch.

« J'appelle au vrai changement, au courage politique »

MARIE-HÉLÈNE SKA, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CSC

coalition où ils ont le sentiment de passer derrière les bleus et les nationalistes (*Le Soir* de lundi), les chrétiens-démocrates flamands sont plus encore sous pression depuis que, lundi donc, le MOC, la CSC et tout ce qui compte dans leur giron progressiste ont proclamé ensemble l'« urgence » d'aboutir. Et pas n'importe comment : pas question de baisser les charges sociales « sans les compenser intégralement par d'autres sources de

Reste ? Reste le capital. Les organisations chrétiennes appellent à alléger la fiscalité sur le travail et les allocations de remplacement en ciblant les plus-values spéculatives, en taxant les fortunes de plus d'un million d'euros, en globalisant les revenus dans la déclaration d'impôts (y insérer les revenus mobiliers), en supprimant une série d'avantages fiscaux pour « les privilégiés », en cessant, disent-elles, d'« écraser » la classe moyenne...

Un « basculement » inspiré par l'exigence de « justice fiscale et sociale », qui permettrait de « donner de l'oxygène à notre économie », souligne Marc Leemans. De recréer « de la cohésion sociale », complète Jean Hermesse. Qui voit dans le tax shift « un risque et une opportunité » : fragiliser la sécurité sociale, réduire l'accès aux soins de santé, ou renouer avec le progrès, résorber les inégalités. Le patron des Mutualités attend du gouvernement qu'il redonne au corps social « une vision et une stabilité ».

Marie-Hélène Ska illustre : « Aujourd'hui, on va croiser les factures d'électricité des allocataires sociaux, mais quand il s'agit des revenus mobiliers ou immobiliers, là, non, on invoque la vie privée ! » Elle appelle au « vrai changement », au « courage politique ».

Le locataire du « Seize » est supplié, le CD&V est mis au défi. ■

DAVID COPPI

E.D.

Vie privée : le point APE est anonyme

WALLONIE

En Wallonie, le MR mène un long combat pour obtenir un cadastre des points APE (aides à la promotion de l'emploi) dont bénéficie le secteur non-marchand à travers d'innombrables ASBL : nombre de points et de personnes occupées, organismes bénéficiaires, rapports entre emplois APE et emploi total...

On parle ici de 23.000 postes dans l'associatif (ou 15 équivalents temps plein) : d'aide à l'insertion dans le monde du travail, ce dispositif est devenu la colonne vertébrale sociale de nombreuses structures qui bénéficient en outre d'un régime fiscal favorable.

Le 24 février, Eliane Tillieux (PS), la ministre de l'Emploi, avait repoussé un nouvel assaut libéral : « Cette demande va à l'encontre de l'esprit de la loi sur la protection de la vie privée », disait-elle.

Très agacé, Pierre-Yves Jeholet, chef de groupe MR, s'était empressé de saisir la commission de protection de la vie privée. Celle-ci vient de rendre un avis tranché : « Ces données concernent des personnes morales (...) Aucune donnée ne devrait permettre de rendre un travailleur identifié ou identifiable (...) Lorsque le risque d'identification est à ce point marginal, les données doivent être considérées comme anonymes (...) La loi sur la vie privée n'est dès lors pas applicable. »

Jeholet n'a pas tardé à réagir. Il vient d'écrire à Eliane Tillieux pour « disposer de ce cadastre dans les plus brefs délais étant donné la tenue du débat sur les aides à l'emploi. » Le libéral insiste : il s'agit d'une simple question de bonne gouvernance et de transparence des politiques mises en place par la Wallonie. ■

La Journée

Paul Magnette et la réforme de l'Etat

"Il y aura un jour une 7^e réforme de l'Etat, et une 8^e, une 9^e, une 10^e, une 11^e, une 12^e probablement", a affirmé lundi, non sans ironie, le ministre-président wallon Paul Magnette (PS), en écho aux discours des autorités flamandes lors de la Fête de la Communauté flamande. M. Magnette était interrogé en commission du Parlement wallon par le député MR, Jean-Luc Crucke, à propos du plaidoyer du constitutionnaliste Hugues Dumont (UCL) préconisant une 7^e réforme de l'Etat, constitué de quatre régions regroupant toutes les compétences personnalisables. Le chef du gouvernement wallon a plutôt rejeté un tel modèle. "Que deviendraient demain les francophones de Flandre si l'on abandonnait l'idée de droits personnels?", demande-t-il. M. Magnette souligne que la réforme de l'Etat ne consiste pas "à simplement arracher des morceaux de l'Etat unitaire pour constituer les Régions" et met l'accent sur la régulation et la prévention des conflits, par exemple à travers l'instauration d'une circonscription fédérale unique, ou une réforme du Comité de concertation pour en faire un lieu où les gouvernements "se réunissent souvent et tranchent dans un esprit constructif".

La pension des policiers refait surface

La section Police du Syndicat libre de la fonction publique (SLFP) pour la province de Hainaut s'est mobilisée, lundi matin, à un rond-point situé sur la Nationale 552, à hauteur de Thulin pour sensibiliser les automobilistes à la problématique de l'âge de leur pension. Les policiers pouvaient jusqu'ici faire valoir leurs droits à la pension dès 58 ans, en raison de la pénibilité de leur métier. La réforme a fait passer cet âge limite à 62 ans qui, selon le SLFP, passerait à 67 ans en 2030. "Le passage de 58 à 62 ans engendre une dépense supplémentaire de 70 millions rien que pour la police fédérale. Il faut savoir qu'un policier âgé coûte entre 1,5 et 2 fois plus cher qu'un jeune policier. Résultat: on engage moins." Le SLFP a prévenu: l'action de lundi pourrait être suivie d'autres, plus dures.

Une proposition de résolution qui inquiète les Arméniens

Les communautés arménienne et arménienne de Belgique, après avoir pris connaissance de la proposition de résolution relative à la reconnaissance par la Belgique du génocide arménien, votée le 7 juillet en commission des Relations extérieures de la Chambre, expriment leur profonde inquiétude dans un communiqué diffusé lundi. Elles déplorent l'ambiguïté du texte, qui demande, notamment, au gouvernement fédéral "de reconnaître que la Turquie actuelle ne saurait être tenue pour responsable historiquement et moralement du drame vécu par les Arméniens de l'Empire Ottoman" alors que les autorités turques persistent à nier l'évidence du génocide.

"La ministre est dés

■ La publication d'un cadastre des bénéficiaires des aides à l'emploi APE ne viole pas la protection de la vie privée.

Pour le MR wallon, la publication d'un cadastre des points APE (aide à la promotion de l'emploi) constitue un vieux combat. Les députés de l'opposition libérale ont cependant beau en réclamer un, ils se sont toujours vus opposer une fin de non-recevoir. De nombreux arguments y sont passés. Le dernier en date, asséner au mois de février dernier par l'actuelle ministre wallonne en charge de l'Emploi, Eliane Tillieux (PS), semblait presque définitif renvoyant le MR à ses désillusions. "Je répète que la demande va à l'encontre de l'esprit de la loi sur la protection de la vie privée", expliquait Eliane Tillieux le 24 février 2015 à Pierre-Yves Jeholet, chef du groupe MR.

Un point APE, pour rappel, est un subside octroyé aux employeurs du secteur non marchand (socio-culturel, santé, action sociale, éducation et recherche...) situés en Wallonie qui engagent du personnel. La valeur indexée d'un point est fixée en 2015 à 2988,77 euros. Le MR soupçonne le PS et le CDH de vouloir cacher l'identité des bénéficiaires des points APE pour qu'on ne puisse pas voir leur utilisation clientéliste.

"Des données qui concernent des personnes morales"

Pierre-Yves Jeholet a donc décidé de solliciter l'avis de la Commission de protection de la vie privée afin de recouper l'argument ministériel. L'avis vient d'être rendu. Il enlève l'argument du gouvernement wallon et la ministre Tillieux devra trouver autre chose: "L'avis rendu par la commission de protection de la vie privée déshabille complètement la ministre Tillieux qui ne peut plus rien cacher. J'écris de ce pas à la ministre Tillieux, au ministre du budget Christophe Lacroix et au ministre-président Magnette pour obtenir ce cadastre", précise le député-bourgmestre de Herve.

L'avis rendu par la commission de protection de la vie privée dit ceci à propos du cadastre: "Il apparaît que ces données, sont, pour la plupart des données qui concernent des personnes morales. En règle générale,



Le système de points APE est important pour le secteur non mar

aucune donnée ne devrait permettre de rendre un travailleur identifié ou identifiable, à l'exception peut-être des cas où il n'y a qu'un seul employé. Même dans ce cas, une combinaison des informations disponibles dans le cadastre ne permettra pas d'identifier la personne concernée. Il faut encore y ajouter de l'information provenant d'une autre source." Conclusion? "Au vu du motif de ce qui précède, la loi sur la vie privée n'est dès lors pas applicable."

Pour Pierre-Yves Jeholet, le fait de ne pas être transparent sur la question du cadastre APE crée la suspicion: "Cela me paraît aller à l'inverse de la transparence. Je crois que l'on va s'apercevoir que certaines ASBL qui se ressemblent reçoivent beaucoup de points APE."

Dans le contexte actuel, où les partenaires sociaux

"On parle quand même de 450 millions €."

PIERRE-YVES JEHOLET
Chef du groupe MR au
Parlement wallon.

Le tax shift en plein "flou"

■ Budget 2015 à ajuster, budget 2016 à goupiller, presque 2 milliards à trouver... Le projet de tax shift est menacé.

Avec près de deux milliards à trouver pour 2015 et 2016, le tax shift bat de l'aile. C'est en effet ce qui se dit dans les rangs de la coalition "suédoise": on nagerait, selon un poids lourd, en plein "flou artistique". En effet, la priorité, c'est d'abord d'y voir clair sur les raisons du dérapage d'un milliard d'euros pour le budget de cette année. A ce sujet, les experts des cabinets ministériels fédéraux s'interro-

gent. "On ne comprend pas très bien la raison du manque à gagner fiscal, il faut en particulier préciser les pertes réelles dues à l'abaissement de la TVA sur l'électricité", relève une source bien informée. Des groupes de travail tournent à plein régime sur la question pour débroussailler tout ça. Il faut aller vite: le comité ministériel restreint (le "kern") devrait se réunir en principe ce mercredi pour trouver les centaines de millions manquant pour le budget 2015. Ensuite, ce sera au tour du budget 2016. A ce sujet, Charles Michel a demandé à ses ministres de rester entièrement disponibles tout le week-end prochain...

Problème de timing: tant que les comptes de l'Etat fédéral ne sont pas équilibrés, pas de tax shift possible. En effet, ce glissement fiscal devant alléger les

habillée”



BRUNO DEVOGHEL

chand en Wallonie.

se penchent, à la demande du gouvernement, sur la réforme des aides à l'emploi, Pierre-Yves Jeholet trouve l'absence de cadastre particulièrement dommageable: "On parle quand même de 450 millions d'euros. Il est nécessaire d'octroyer ces points aux ASBL qui en ont le plus besoin."

Du côté du cabinet de la ministre Tillieux on avance trois arguments de défense: "Premièrement, nous ne connaissons pas encore cet avis. Nous l'attendons. A l'époque, nous nous basions sur la jurisprudence européenne et la Cour des comptes le reprenait aussi lorsque le MR lui a demandé un cadastre. Ensuite, avec la réforme des aides à l'emploi, le système sera certainement revu. Enfin, le gouvernement wallon travaille à un cadastre du secteur de l'emploi non marchand. De telles données y seront intégrées."

S.Ta.

artistique”

charges pesant sur le travail pourrait avoir un coût non négligeable. Et vu les mauvaises nouvelles budgétaires, tout est plus difficile.

Pression du pilier ouvrier chrétien

La disette financière s'ajoute au conflit idéologique entre "suédois". En gros, c'est le duo N-VA/Open VLD, partisans d'un abaissement des impôts sans nouvelles taxes, face au CD&V rejoint par le MR. La pression monte sur Michel I^{er}: le pilier ouvrier chrétien (MOC, syndicat et mutualité) a pressé le gouvernement de procéder à un tax shift. Cet appel aura sans doute accentué un peu plus la volonté du CD&V d'obtenir des résultats dans ce dossier.

F.C.

Faits divers

Un couple agressé à domicile

Deux individus, le visage masqué par des cagoules, se sont introduits dans une habitation de Strée, dans la nuit de dimanche à lundi. Ils ont ligoté le couple d'occupants et, sous la menace, ont volé de l'argent, des bijoux, un riot gun, une carabine et le véhicule des victimes. Avertie des faits, la police locale de la zone Botha s'est rendue sur place et a ouvert une enquête. (Belga)

Judiciaire

Quinze mois pour le vol d'un melon à l'étalage

Un Liégeois de 49 ans a été condamné, lundi, par le tribunal correctionnel de Liège à 6 mois ferme et 600 euros d'amende pour avoir volé un melon. La peine de 15 mois prononcée contre lui par défaut a été réduite. Le 20 mai 2014, il avait dérobé un melon à l'étalage d'une épicerie. La commerçante l'avait pris en chasse et s'était accrochée au sac dans lequel le SDF avait dissimulé son butin. Elle avait été traînée sur plusieurs mètres. Intercepté, le SDF avait été trouvé en possession d'un couteau de cuisine. Depuis le début des années 2000, il a été condamné à cinq reprises pour des faits de violence. Il était notamment réputé pour commettre des vols pour subvenir à ses besoins alimentaires. (Belga)

520

VOLEURS À LA TIRE

La 2^e édition de l'opération Gaudi, menée, entre le 18 mai et le 15 juin, dans 11 villes, contre les voleurs à la tire a mené à l'interception de 520 délinquants en situation illégale, a annoncé, lundi, le secrétaire d'Etat à l'Asile Theo Francken (N-VA). Etaient surtout concernés des Algériens (19 %), des Marocains (19 %), suivis des Roumains (9 %).

Addiction au jeu

Une octogénaire interdite de jeux de loterie

La Commission des jeux de hasard a interdit de jeux de loterie une dame de 81 ans, originaire de Flandre-Occidentale. Cette dame jouait une fortune dans des jeux de grattage et de tirage comme l'Euromillions. C'est la première fois qu'une personne se retrouve sur la liste noire pour des produits de loterie, lisait-on lundi dans le "Standaard". C'est le fils de l'octogénaire qui a demandé cette interdiction à la Commission des jeux de hasard. "Je ne voyais plus d'autres possibilités", explique-t-il. Cette dame a donc reçu une interdiction de jeux pour une durée indéterminée. "C'est la première fois que cela s'applique pour des jeux de loterie", explique Marjolein De Paepe de la Commission des jeux de hasard. (Belga)

"Le fait qu'il maintienne qu'il s'agissait d'une blague illustre sa mentalité."

LE JUGE

Un Néerlandais de 23 ans, qui avait lancé une alerte à la bombe, le 4 mai, en gare de Gand-Saint-Pierre, a été condamné, lundi, par le tribunal correctionnel de Gand à 18 mois de prison, dont la moitié avec sursis.

vitrapoint.
brussels

SOLDES-SOLDEN-SALE-SOLDES
SOLDEN-SALE-SOLDES-SOLDEN
SOLDES-SOLDEN-SALE-SOLDES
SOLDEN-SALE-SOLDES-SOLDEN
SOLDES-SOLDEN-SALE-SOLDES

154 Avenue Louise
1050 Bruxelles
02/242 02 02

1985 2015
30 ANS
DE PASSION
POUR LA
CHAUSSURE

REPLAY

Chaussures
maniet Luxus

DÉCOUPEZ, COLLEZ, PARTEZ !

Pour profiter de l'offre exclusive de votre quotidien et embarquer pour une destination au choix en Europe avec Brussels Airlines, découpez ce timbre et collez-le sur votre bulletin de participation.



Informations sur www.lalibre.be/action/brussels-airlines

The English House
British Quality Clothing

SALES

À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET

STOCKEL

74, Rue de l'Eglise - 02/ 779 55 25

BRUXELLES

95, RUE DU MARCHÉ-AUX-HERBES - 02/ 513 35 86

BRUXELLES

46, RUE DE LA MONTAGNE - 02/ 511 40 11

OOSTENDE

45, VAN ISEGHEMLAAN - 059/ 70 33 50

ANTWERPEN

61, MEHELSESTEENWEG - 03/ 232 54 75

KNOKKE-ZOUTE

100, DUMORTIERLAAN - 050/ 62 07 45

Économie & Politique

ÉPINGLE
PATRICK
ANSPACH



À Brussels Airport, «software, hardware, tout ça c'est foutware!»

N'en dites rien à l'étranger, on va encore parler d'une histoire belge. Vendredi dernier, ministre de l'Intérieur en tête, Brussels Airport inaugurerait ses premiers «e-gates», un bijou de technologie qui va décharger nos policiers de tâches administratives ennuyeuses (les contrôles des passeports), grâce à des portiques automatiques. Cet investissement de 2,4 millions d'euros pour six portiques n'accélère pas vraiment le processus entre le début du contrôle et la fin – cela met 20 secondes si tout fonctionne bien, mais 1 minute lors des essais de vendredi – mais comme ces portiques s'ajoutent aux guichets existants, les files sont réduites.

Bref, ce vendredi, tout le monde était heureux de la nouveauté et les radios et TV en ont fait leurs choux gras, histoire de ne pas parler que de la Grèce et des chutes du Tour de France. Et puis, patatras, dimanche, le système est tombé en panne. «Mais tout est rentré dans l'ordre!», nous a affirmé hier après-midi une des porte-parole de l'aéroport: «L'incident n'a pas posé de problèmes pour la clientèle, puisque les autres guichets avec contrôles manuels restent opérationnels (ne fût-ce que pour les passagers non-Européens) et que tout a fonctionné comme par le passé.»

Il reste que, lorsqu'on offre

une facilité à un voyageur, non seulement il veut l'essayer tout de suite – chouette de pouvoir en parler lors des dîners en ville! –, mais il se sent surtout frustré si on lui ôte sa nouvelle attraction. Faut-il sourire? (alors que sur le passeport, c'est interdit!) La machine va-t-elle me reconnaître? N'ai-je pas un fichier à la police?

Il faut se faire une raison, ce sont les machines ainentant qui nous scrutent, sans même un «bonjour».

Ai-je ma tête des bons jours? (alors que sur une pièce d'identité, jamais, c'est curieux!) Il faut se faire une raison, ce sont les machines maintenant qui nous scrutent, sans même un «bonjour». Quoi qu'avant...

C'est donc pour toutes ces raisons impérieuses que la police a fait diligence et qu'on mettra cette panne sur le compte d'une petite question de rodage qui n'a rien à voir avec les retards accumulés par l'aéroport de Berlin, qui devait ouvrir en 2006. «Problème de software», nous a dit la porte-parole de l'aéroport. Ce qui nous rappelle cette formule du philosophe bruxellois: «Software, hardware, tout ça, c'est foutware!»

Le Trésor essuie une perte de 1,3 milliard sur des swaps

Le Trésor a conclu des contrats swaps en 2014, pensant que les taux allaient remonter. Or c'est l'inverse qui s'est produit...

WOUTER VERVENNE

Le Trésor s'attend à essuyer une perte de 1,3 milliard d'euros en 2015 et 2016 sur des contrats swaps. C'est ce que montre un rapport du Comité de monitoring.

Un swap est un contrat financier qui permet de se couvrir contre des risques financiers. L'Agence de la dette a conclu en septembre et octobre 2014 plusieurs swaps sur les intérêts de la dette afin de se couvrir contre une possible remontée des taux belges à long terme en 2015 et 2016. «Le taux à dix ans était plus bas que la progression du Produit intérieur brut. Nous avons dès lors voulu exploiter les taux bas pour limiter les risques encourus», expliquait Marc Mombaliu, administrateur général du Trésor, début juillet lors de la présentation du rapport annuel sur la dette de l'État belge. «Notre rôle consiste à gérer la dette de manière dynamique et de limiter les risques sur les taux.»

Mais voilà, le taux à long terme a continué à baisser fin 2014 et début 2015. Ce qui a occasionné une perte sur les premiers contrats swaps. Et cette perte est définitive. Elle est apparue début juin, lorsque la Banque nationale a présenté ses prévisions économiques. Mais le Trésor refusait jusqu'ici de fournir des détails sur les



Jean Deboutte (Agence de la dette) précise qu'il s'agit d'estimations «très provisoires». © THIERRY DU BOIS

contrats swaps. «Ce n'est pas le moment opportun pour cela», estimait Marc Mombaliu. «Peut-être fournirons-nous ultérieurement de plus amples détails, lorsque les opérations auront été réalisées.»

À peine dix jours plus tard, le Comité de monitoring publie des informations de l'Agence de la dette au sujet des swaps sur la dette. Le Trésor évalue la perte pour l'année en cours à 962 millions d'euros et à 303 millions l'an prochain. Ces

perdes n'ont pas d'impact sur le déficit budgétaire. Par contre, elles viennent alourdir l'endettement global. «Il s'agit d'une estimation très provisoire», précise Jean Deboutte, directeur de l'Agence de la dette. Le résultat définitif dépendra de l'évolution des taux à long terme d'ici fin 2016.

Jean Deboutte souligne également que le résultat des swaps n'est qu'une partie de l'histoire. «Lorsque les taux baissent, nous perdons sur nos

contrats swaps. Mais cette perte est compensée du fait que nous pouvons emprunter à de meilleures conditions sur le marché des obligations. Si les taux montent, nous gagnons sur les swaps, mais cela nous coûte plus cher d'emprunter.»

Il reste que le Trésor devra déboursier 1,3 milliard de plus que prévu s'il n'avait pas conclu de tels contrats, il n'aurait pas dû déboursier ce montant.

Le monde chrétien relance l'idée d'un tax shift

La réforme fiscale semble avoir du plomb dans l'aile. Seul le CD&V en fait encore un objectif prioritaire.

Le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), Beweging.net et leurs organisations constitutives, dont la CSC et la Mutualité chrétienne, donnent deux semaines au gouvernement fédéral pour annoncer un véritable glissement structurel de la fiscalité.

«Il faut donner plus d'oxygène à l'économie et à la société à travers une plus grande justice fiscale», a clamé lundi le président de Beweging.net, Patrick Develtere. Tant annoncé, le tax shift semble avoir du plomb dans l'aile. Au sein du gouvernement, seuls les chrétiens-démocrates flamands du CD&V font encore de cet objectif un des enjeux prioritaires de l'actuel contrôle budgétaire.

BELGA

Le MR bruxellois propose une taxe pylône alternative

La taxe sur les pylônes GSM est menacée par plusieurs procédures. Vincent De Wolf propose une alternative moins risquée.

YOUNES AL BOUCHOUARI

La taxe régionale sur les mâts de télécommunications, la fameuse taxe «pylônes», n'a pas fini de faire couler de l'encre. Son entrée en vigueur en Wallonie a été très mal reçue par les opérateurs, et l'État fédéral qui s'est joint à une plainte devant la Cour constitutionnelle. Pour rappel, cette disposition impose une taxe annuelle pouvant atteindre 8.000 euros par pylône, et permet aux communes de prélever des centimes additionnels, pour une enveloppe totale de maximum 16.000 euros.

Une taxe menacée

La taxe régionale wallonne est donc attaquée devant la Cour constitutionnelle, les plaignants affirmant que la politique fiscale des communes n'est pas de la compétence de la Région. Pas de quoi, apparemment,

décourager la Région bruxelloise qui entend lancer un projet similaire et prévoit des rentrées de 10 millions d'euros pour son budget 2015. Outre la menace du recours devant la Cour constitutionnelle, on apprenait la semaine dernière que l'avocat général de la Cour de justice de la Communauté européenne, saisi dans le cadre d'une seconde procédure initiée devant la cour d'appel de Mons émettait lui aussi de grosses réserves sur la légalité de la taxe. Le magistrat critiquait le caractère disproportionné de la norme, qui n'est pas liée à l'utilisation des mâts mais purement forfaitaire. Critique à laquelle s'ajoute un caractère discriminatoire, puisque la taxe ne frappe pas les pylônes déployés par d'autres entreprises.

D'où la proposition d'ordonnance portée par le chef de groupe MR Vincent De Wolf, qui définit une taxe basée sur le «sprèlèvement d'une charge environnementale», proportionnelle à la puissance des champs électromagnétiques générés par l'utilisation de ces antennes. Les

montants à payer par antenne devaient en outre être nettement moindres. De quoi soulager un secteur qui l'affirme: la seule taxe régionale représente jusqu'à 75% des coûts opérationnels de chaque site.

Taxer la pollution, pas l'infrastructure

L'ordonnance prévoit aussi la création d'un Fonds de prévention des risques sanitaires liés à l'exposition aux ondes. «Cette alternative permettrait de ne pas pénaliser, mais soutenir l'investissement dans la couverture télécom de Bruxelles, l'acteur qui investit

dans les technologies les plus performantes et efficaces paiera moins puisque les émissions sont moindres avec la 4G et la 5G», explique Vincent De Wolf. Exit, aussi, le caractère discriminatoire de la taxe pylônes puisque ce n'est plus une infrastructure, mais une pollution qui se voit taxée. La question est d'autant plus cruciale à Bruxelles que les normes d'émission ont obligé les opérateurs à augmenter la densité d'antennes pour assurer la couverture. L'investissement dans la 4G et la 5G impose en outre d'encore augmenter le nombre d'antennes, car elles utilisent des fréquences radio plus élevées, qui offrent une couverture limitée. Reste désormais à convaincre la Région, qui l'a admis hier en commission du Parlement: elle ne touchera certainement pas les 10 millions inscrits dans le budget, au vu des doutes quant à la légalité de la taxe. La Région prévoit d'ailleurs de lancer des consultations avec les opérateurs et les communes pour tenter de se sortir de ce mauvais pas. En attendant, c'est le stand-by.

«La Région sait déjà qu'elle ne touchera pas les 10 millions inscrits au budget.»

VINCENT DE WOLF
CHEF DE GROUPE MR
AU PARLEMENT BRUXELLOIS

AVIS FINANCIERS

Immo-Basilix

SOCIÉTÉ ANONYME
AVENUE DU PORT 12
1080 BRUXELLES
RPM 0453 348 801

Certificat immobilier «Basilix»

Code ISIN BE0003674851

Ce communiqué s'inscrit dans le cadre des informations réglementées par l'art. 36 de l'AR du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Certificat immobilier «Basilix»

Le Conseil d'Administration de la SA Immo-Basilix, émettrice du certificat immobilier «Basilix», souhaite informer les porteurs de certificats de la conclusion d'un accord sur le transfert des droits immobiliers liés au bien immeuble sous-jacent aux certificats immobiliers «Basilix», à savoir le centre commercial Basilix, situé à Berchem-Sainte-Agathe, Avenue Charles Quint 420, y compris la station-essence. La totalité des droits sur le bien immeuble seront transférés par l'établissement d'un droit d'emphytéose au profit d'une société de droit français gérée par Primonial REIM d'une part, et la vente de la nue-propriété à Tréfoncière d'Arlon SPRL d'autre part, et ce, sous un certain nombre de conditions suspensives. Le prix total du transfert des droits d'emphytéose et de la nue-propriété s'élève à 64.800.000 EUR, frais à régler par l'acquéreur.

Immo-Basilix informera les porteurs de certificats de l'exécution des conditions suspensives.

Des informations sur le certificat sont disponibles sur le site internet www.kbcmerchantbanking.com/basilix.

FONCTION PUBLIQUE

Des administrations en partance pour la Wallonie?

Certains services administratifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles pourraient être déplacés de Bruxelles vers la Wallonie afin de rapprocher le lieu de travail de certains fonctionnaires de leur lieu de vie et développer les grandes villes du sud du pays.

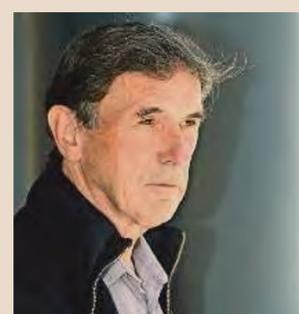
C'est ce qu'a indiqué lundi le ministre-président wallon Paul Magnette (PS), citant à titre d'exemple un transfert de l'administration de la Culture vers Mons, «une grande ville wallonne en plein rayonnement», a-t-il précisé.

SOCIAL

Les policiers réclament toujours la pension à 58 ans

La section Police du Syndicat libre de la fonction publique (SLFP) pour la province de Hainaut s'est mobilisée lundi à un important rond-point situé sur la Nationale 552 à Thulin, près de Dour. Une quarantaine de policiers ont sensibilisé les automobilistes à la problématique de l'âge de leur pension. Jusqu'ici ils pouvaient faire valoir leurs droits à la pension dès 58 ans, en raison de la pénibilité de leur métier. La réforme a fait passer cet âge limite à 62 ans. L'action menée lundi pourrait être suivie d'autres actions plus dures.

JUSTICE



Le juge d'instruction Jean-Marc Connerotte, 67 ans, a été admis à la retraite hier. Il avait été des-saisi du dossier Dutroux suite au fameux souper spaghetti.

INSTITUTIONNEL

Il y aura une 7^e réforme de l'État, convient Magnette

«Il y aura un jour une 7^e réforme de l'État, et une 8^e, une 9^e, une 10^e, une 11^e, une 12^e probablement», a affirmé lundi le ministre-président wallon Paul Magnette (PS), insistant sur les mécanismes de prévention des conflits dans le système fédéral, en écho aux discours des autorités flamandes du week-end dernier, pour la fête de la Communauté flamande. Cette évolution institutionnelle constante, «c'est un point qu'il est utile de répercuter dans le débat public, c'est quelque chose qui a changé dans les perceptions», selon Paul Magnette.

Le monde chrétien réclame une "plus grande justice fiscale"

Le Vif

13/07/15 à 12:26 - Mise à jour à 14:20

Source : Belga

Le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), Beweging.net et leurs organisations constitutives, dont la CSC et la Mutualité chrétienne, donnent deux semaines au gouvernement fédéral pour annoncer un véritable glissement structurel de la fiscalité.



© Belga

"Il faut donner plus d'oxygène à l'économie et à la société à travers une plus grande justice fiscale", a clamé lundi le président de Beweging.net, Patrick Develtere.

Les organisations chrétiennes exigent un glissement de la fiscalité sur le travail et les allocations de remplacement vers le capital et le patrimoine, une fiscalité plus progressive, un impôt sur la spéculation mobilière et immobilière et, plus globalement, une fiscalité plus juste.

"Nous analyserons le tax shift du gouvernement à l'aune de ces critères", a indiqué le président de la CSC Marc Leemans interrogé sur la perspective d'un nouveau mouvement social à la rentrée. Tant annoncé, le tax shift semble avoir du plomb dans l'aile alors qu'au sein du gouvernement, seuls les chrétiens-démocrates flamands font encore de cet objectif un des enjeux prioritaires de l'actuel contrôle budgétaire.

"Le gouvernement doit clarifier sa vision du tax shift. Il ne serait pas acceptable que l'ajustement accouche à nouveau de mesures visant à diminuer les dépenses de l'Etat et les moyens de la Sécurité sociale", a prévenu Christian Kunsch, le président du MOC.

x

Envoyer par e-mail

Articles liés

- [Le MOC et Yves Leterme défendent le bon droit des coopérateurs d'Arco](#)
- [Arco : De Gucht parle de "chantage" de la part du CD&V](#)
- [MOC et haute finance : un "mariage malheureux"](#)
- [Belfius : "Cupidité, complot, c'est bas de dire cela"](#)
- [Belfius : le double dividende du MOC dérange](#)

A LIRE SUR LEVIF.BE



L'homme le plus vieux du monde n'est plus



Un tank et un canon anti-aérien découverts dans une maison



Pourquoi personne ne sourit sur les vieilles photos ?

AILLEURS SUR LE WEB

Recommandé par

Newsletter

Ne manquez plus l'actualité importante du jour. Abonnez-vous à ces newsletters.

Merci d'indiquer une adresse électronique valable.

Merci d'indiquer les newsletters souhaitées

Patiencez s.v.p.

Votre inscription a réussi

Une erreur est survenue

Votre adresse e-mail

LeVif newsletter quotidienne LeVif newsletter fin du journée LeVif Auto newsletter hebdomadaire LeVif Santé newsletter hebdomadaire

[Toutes les newsletters »](#)

Les derniers articles en un clin d'oeil

[Belgique](#)

- [La fraise de Wépion, superstar du potager](#)

INFO

Belgique

Tax shift: la gauche chrétienne exige "une plus grande justice fiscale"



(#)

Le président de Beweging.net, Patrick Develtere -
Archive CHRISTOPHE KETELS - BELGA

Belga News

🕒 Publié le lundi 13 juillet 2015 à 12h31

Le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), Beweging.net et leurs organisations constitutives, dont la CSC et la Mutualité chrétienne, donnent deux semaines au gouvernement fédéral pour annoncer un véritable glissement structurel de la fiscalité. "Il faut donner plus d'oxygène à l'économie et à la société à travers une plus grande justice fiscale", a clamé lundi le président de Beweging.net, Patrick Develtere.

Les organisations chrétiennes exigent un glissement de la fiscalité sur le travail et les allocations de remplacement vers le capital et le patrimoine, une fiscalité plus progressive, un impôt sur la spéculation mobilière et immobilière et, plus globalement, une fiscalité plus juste. "Nous analyserons le tax shift du gouvernement à l'aune de ces critères", a indiqué le président de la CSC Marc Leemans interrogé sur la perspective d'un nouveau mouvement social à la rentrée. Les voitures de société coûtent 4 milliards d'euros, or on connaît les enjeux en termes de mobilité et de pollution, a-t-il souligné.

Du plomb dans l'aile

Tant annoncé, le tax shift semble avoir du plomb dans l'aile alors qu'au sein du gouvernement, seuls les chrétiens-démocrates flamands font encore de cet objectif un des enjeux prioritaires de l'actuel contrôle budgétaire.

"Le gouvernement doit clarifier sa vision du tax shift. Il ne serait pas acceptable que l'ajustement accouche à nouveau de mesures visant à diminuer les dépenses de l'État et les moyens de la sécurité sociale", a prévenu Christian Kunsch, le président du MOC.

Le Mouvement ouvrier chrétien refuse toute nouvelle baisse des cotisations de sécurité sociale qui ne serait pas compensée par la contribution de revenus autres que ceux de la TVA et qui ne serait pas liée à des engagements en termes d'emplois.

La secrétaire générale de la CSC Marie-Hélène Ska a également rappelé la nécessité de globaliser les revenus afin de contribuer à la constitution d'un cadre stable et transparent au service de l'économie. "Aujourd'hui, on va croiser les factures d'électricité des allocataires, qui se retrouvent stigmatisés, mais lorsqu'on veut toucher aux revenus mobiliers ou immobiliers, on invoque la protection de la vie privée", a-t-elle dénoncé, appelant le gouvernement à faire preuve de "courage politique" et à emprunter le chemin du "vrai changement". Il y va de la crédibilité du monde politique, a-t-elle insisté à l'heure où la population teste ses représentants dans la crise grecque.

En savoir +

Budget (http://www.rtbf.be/info/mot-cle_budget?keyword=10512)

Syndicats (http://www.rtbf.be/info/mot-cle_syndicats?keyword=66402)

CSC (http://www.rtbf.be/info/mot-cle_csc?keyword=291673)

Sur le même sujet



Pensez à l'environnement. Réfléchissez avant d'imprimer!

L'ultimatum du monde chrétien sur le tax shift structurel

Par: rédaction

13/07/15 - 13h21 Source: Belga



"Nous analyserons le tax shift du gouvernement à l'aune de ces critères", a indiqué le président de la CSC Marc Leemans. © belga.

Le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), Beweging.net et leurs organisations constitutives, dont la CSC et la Mutualité chrétienne, donnent deux semaines au gouvernement fédéral pour annoncer un véritable glissement structurel de la fiscalité. "Il faut donner plus d'oxygène à l'économie et à la société à travers une plus grande justice fiscale", a clamé lundi le président de Beweging.net, Patrick Develtere.

Les organisations chrétiennes exigent un glissement de la fiscalité sur le travail et les allocations de remplacement vers le capital et le patrimoine, une fiscalité plus progressive, un impôt sur la spéculation mobilière et immobilière et, plus globalement, une fiscalité plus juste.

"Nous analyserons le tax shift du gouvernement à l'aune de ces critères", a indiqué le président de la CSC Marc Leemans interrogé sur la perspective d'un nouveau mouvement social à la rentrée. Les voitures de société coûtent 4 milliards d'euros, or on connaît les enjeux en termes de mobilité et de pollution, a-t-il souligné.

Tant annoncé, le tax shift semble avoir du plomb dans l'aile alors qu'au sein du gouvernement, seuls les chrétiens-démocrates flamands font encore de cet objectif un des enjeux prioritaires de l'actuel contrôle budgétaire.

"Le gouvernement doit clarifier sa vision du tax shift. Il ne serait pas acceptable que l'ajustement accouche à nouveau de mesures visant à diminuer les dépenses de l'Etat et les moyens de la sécurité sociale", a prévenu Christian Kunsch, le président du MOC.

Le Mouvement ouvrier chrétien refuse toute nouvelle baisse des cotisations de sécurité sociale qui ne serait pas compensée par la contribution de revenus autres que ceux de la TVA et qui ne serait pas liée à des engagements en termes d'emplois. La secrétaire générale de la CSC Marie-Hélène Ska a également rappelé la nécessité de globaliser les revenus afin de contribuer à la constitution d'un cadre stable et transparent au service de l'économie.

"Aujourd'hui, on va croiser les factures d'électricité des allocataires, qui se retrouvent stigmatisés, mais lorsqu'on veut toucher aux revenus mobiliers ou immobiliers, on invoque la protection de la vie privée", a-t-elle dénoncé, appelant le gouvernement à faire preuve de "courage politique" et à emprunter le chemin du "vrai changement". Il y va de la crédibilité du monde politique, a-t-elle insisté à l'heure où la population teste ses représentants dans la crise grecque.

AILLEURS SUR LE WEB

Recommandé par

Tous les droits réservés.